



Pourquoi s'affilier au CNV ? [1]

Redevables et affiliés ne sont pas synonymes : il ne suffit pas de payer la taxe sur les spectacles de variétés, pour bénéficier des aides de l'établissement. Procédure gratuite ouverte à tout détenteur d'une des 3 licences d'entrepreneur de spectacle, s'affilier au CNV permet l'accès à la plupart ainsi qu'à certaines prestations.

PRESTATIONS ASSOCIÉES À L'AFFILIATION

- Accès aux [aides](#) [2], sous réserve du respect des conditions posées et des décisions des organes compétents.
- Accès aux [dispositifs de promotion des spectacles](#) [3]
- [La diffusion de documents d'informations](#) [4], notes et circulaires relatives aux activités propres du CNV, notamment avec nos flashs infos et notre lettre d'information.
- Un accès à certaines fonctionnalités du site Internet du CNV, un accès sécurisé sur notre espace affiliés qui permet à chacun de consulter en ligne l'état de son compte redevable (suivi des déclarations et des paiements de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés), de son compte entrepreneur (suivi des inscriptions sur ce compte et des appels au "[Droits de tirage](#)" [5]).
- [La capacité de siéger dans les commissions](#) [6], seuls les représentants des entreprises affiliées ont la capacité de siéger dans le collège "entrepreneurs de spectacles" des commissions du CNV, leur mandat étant fixé à trois ans.

CONDITION D'AFFILIATION

- Être une entreprise de spectacles régulièrement dirigée par une personne titulaire d'une ou de plusieurs licences d'entrepreneur de spectacles (ordonnance n°45-2339 modifiée du 13/10/1945).
- Exercer tout ou partie de son activité dans le domaine des variétés au sens de la réglementation relative à la Taxe sur les Spectacles de Variétés, même si cette activité ne la place pas en situation d'être redevable. La plupart des aides que le CNV peut accorder sont réservées aux entreprises qui lui sont affiliées.

push: [Liste des affiliés](#) [7]

[FAQ - Affiliation](#) [8]

- [Accueil](#)
- Le CNV
 - [Actualités](#)
 - Partenariats et Contrats de filière
 - [Bretagne](#)
 - [Centre-Val de Loire](#)
 - [Grand Est](#)
 - [Normandie](#)
 - [Nouvelle-Aquitaine](#)
 - [Occitanie / Pyrénées-Méditerranée](#)
 - [Pays de la Loire](#)
 - [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
 - [Ville de Paris](#)
 - Qui sommes nous ?
 - [Notre histoire](#)

- [Missions - Cadre légal](#)
- [Le suivi du programme Zénith](#)
- [L'équipe](#)
- Notre fonctionnement
 - [Notre organisation](#)
 - [Liste des instances](#)
 - [Liste des affiliés](#)
- Informations pratiques
- [Venir au CNV](#)
 - [Calendrier des instances](#)
- [Téléchargez le logo du CNV](#)
- Recrutements & Appels d'offres
 - [Recrutement CDI - Administrateur \(trice\) système et réseau](#)
 - [Recrutement CDI - Chef-fe comptable ordonnateur](#)
 - [Recrutement d'un.e responsable informatique en CDI](#)
 - [Responsable en CDI du Pool de secrétaires - assistant\(e\)s](#)
- La taxe
 - [La taxe fiscale](#)
 - [Le champ de perception](#)
 - [Modalités de déclaration](#)
 - [Recouvrement](#)
 - [Déclarer](#)
 - [Compte entrepreneur et Droit de tirage](#)
- Les aides
 - [Présentation générale](#)
 - [Commissions et programmes](#)
 - [Économie des entreprises \(1\)](#)
 - [Soutien aux entreprises](#)
 - [Soutien au développement des entreprises](#)
 - [Festivals \(2\)](#)
 - [Festivals < 1,5 m€](#)
 - [Festivals >1,5m€](#)
 - [Structuration et développement professionnel \(3\)](#)
 - [Aides aux actions d'intérêt général](#)
 - [Production \(4/5\)](#)
 - [Aide aux premières parties](#)
 - [Aide à la diffusion à l'international](#)
 - [Aide à la production](#)
 - [Aménagement et équipement des salles de spectacles \(6\)](#)
 - [Aménagement et équipement de lieux en fonctionnement](#)
 - [Equipement de nouveaux lieux](#)
 - [Activité des salles de spectacles \(7\)](#)
 - [Aide à la diffusion](#)
 - [Aide à la pré-production scénique](#)
 - [Soutien aux promoteurs diffuseurs](#)
 - [Résidences \(8\)](#)
 - [Résidences musiques actuelles](#)
 - [Export \(9\)](#)
 - [Programme transversal d'avances de trésorerie](#)
- L'affiliation
 - [Pourquoi s'affilier ?](#)
 - [Comment s'affilier ?](#)
 - [Affiliation annuelle](#)
 - [Changement de situation juridique](#)
- Les ressources
 - [L'activité ressource du CNV](#)
 - [Statistiques sur la diffusion des spectacles](#)
 - [Économie des structures et des projets](#)
 - [Publications, rencontres, tables rondes](#)

- [Observatoire de l'économie de la filière musicale](#)
 - [La diversité musicale dans le paysage radiophonique](#)
 - [La diversité musicale dans le paysage audiovisuel](#)
 - [Baromètre des investissements publicitaires](#)
 - [Offre de musique numérique](#)
 - [Les marchés de la musique enregistrée](#)
 - [Autres études](#)
- [Archives](#)
- [Liens utiles](#)
 - [Emploi/formation et organismes sociaux](#)
 - [Centres de ressources et observatoires nationaux](#)
 - [Edition musicale et industrie phonographique](#)
 - [Exportation et actions internationales](#)
 - [Organismes de soutien](#)
 - [Partenaires sociaux du spectacle : syndicats et fédérations](#)
 - [Réseaux et fédérations nationales](#)
 - [Sociétés de gestion collective des droits](#)
 - [Autres](#)
- Les services commerciaux
 - [Promotion des spectacles](#)
 - [Assistance à maîtrise d'ouvrage](#)

- [Contact](#)
- [FAQ](#)
- [Plan du site](#)
- [Informations légales](#)
 - [Calendrier](#)

URL source: <http://www.cnv.fr/pourquoi-saffilier-au-cnv>

Liens:

- [1] <http://www.cnv.fr/pourquoi-saffilier-au-cnv>
- [2] <http://www.cnv.fr/percevoir-pour-redistribuer>
- [3] <http://www.cnv.fr/promotion-spectacles>
- [4] <http://www.cnv.fr/publications-rencontres-et-tables-rondes>
- [5] <http://www.cnv.fr/compte-entrepreneur-et-droit-tirage>
- [6] <http://www.cnv.fr/notre-organisation>
- [7] <http://www.cnv.fr/liste-des-affili%C3%A9s-0>
- [8] <http://www.cnv.fr/faq-affiliation>